

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le seize du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 29 novembre 2022	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 20 Absents excusés : 15 Absents : 3 Votants : 23 dont 3 pouvoirs
---	---

**De la délibération CS-DE-22-061 à CS-DE-22-065**

**PRESENTS** : M. BARREAU Dominique ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; Mme CHAUBAUTY Viviane (suppléante) ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. MOUSSET Michel (suppléant) ; M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; M. QUINAULT Sébastien (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. RENAUD Denis ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ;  
M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. PILLOT Jean ;  
Mme BAUDELLOT Chantal a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;  
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;  
M. DABIN Michel est remplacé par M. MOUSSET Michel ;  
M. JOZEAU Jacky est remplacé par Mme CHAUBAUTY Viviane ;  
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;  
M. BARANGER Olivier ; M. BICHON Laurent ; M. DUPAS Bruno ; Mme GELÉE Maryline ; M. LIGNE Alain ; M. MOTARD Jérôme ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. WOJTCZAK Richard ;

**ABSENTS** : M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. FUZEAU Bruno.

**Secrétaire de séance** : Mme RICHARD Françoise.

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**ELECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics et le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics, la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du SEVT est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) aux articles L 1414-1 et suivants.

En conformité avec l'article L.1411-5 du CGCT, la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Monsieur le Président rappelle que Mme DAIN déléguée titulaire démissionnaire de la commune de Pas de Jeu était membre titulaire de la « Commission d'Appel d'Offres » (CAO). Il convient d'élire un nouveau membre titulaire pour siéger à cette commission.

- Vu les articles L.1414-1 et suivants et l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires, sauf si les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret ;
- Considérant que le Comité Syndical a décidé de procéder à un vote à mains levées (article L.2121-21 du CGCT) ;

Il est précisé que les candidats suppléants ne sont pas nommément affectés à un titulaire mais sont sollicités par ordre, en remplacement des membres titulaires absents.  
Cette commission est formée pour la durée du présent mandat.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ✓ DESIGNER M. CHEVALLIER Jérémy membre de la Commission d'Appel d'Offres

Ainsi, sont membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : M. GAUFFRETEAU Bernard

Membres titulaires :

M. JOZEAU Jacky

M. BARREAU Dominique

M. CHEVALLIER Jérémy

Mme BAUDELLOT Chantal

M. PILLOT Jean

Membres suppléants :

M. DORET Michel

Mme RICHARD Françoise

M. NERBUSSON Joël

M. AUBRUN Thomas

M. SOULARD Claude

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU

